

**Actes faisant l'objet d'une publicité suite à une manifestation spontanée d'intérêt
Pour un projet d'occupation du domaine public fluvial géré par la DDT58**

Novembre 2021

Date de mise en ligne de l'avis	Date de réception des candidatures	Localisation	Type de bien	Redevance annuelle	Durée	Dépot des candidatures et contact
04/11/2021	04/12/2021	BANNAY (18)	Domaine Public Fluvial Occupation pour la chasse de 8 ha.	495 €. Le montant de la redevance ainsi déterminé doit être entendu comme le minimum attendu par l'Etat.	3 ans	ddt-slsr-loire@nievre.gouv.fr